

MEMOIRE

USAGES DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL) SELON LES COMMUNAUTES RIVERAINES DE LA FORET CLASSEE DU HAUT-SASSANDRA (CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE).

Université Jean Lorougnon Guédé, UFR Environnement, BP 150 Daloa, Côte d'Ivoire

Auteur de correspondance : zanhgoloug@gmail.com

Résumé

Les alentours de la forêt classée du Haut-Sassandra (FCHS), située au Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire, sont habités par des populations appartenant aux communautés autochtones, allochtones et allogènes. Parmi ces populations certaines sont fortement tributaires de la forêt et de ses produits forestiers non ligneux (PFNL) qui constituent une de leur source de revenus. L'objectif de cette étude est d'améliorer les connaissances sur les PFNL utilisés par les populations rurales jouxtant la FCHS. Dans cette perspective, des enquêtes ont été réalisées, en discussions de groupe et en interviews individuelles sur la base de questionnaires, auprès de 499 personnes de la FCHS sans distinction de sexe. Au total, 137 PFNL végétaux ont été recensés chez les autochtones et allochtones. Quatre (4) principaux types d'usages ont été identifiés chez les deux communautés. Six (6) PFNL prioritaires pour la population riveraine de la FCHS ont été déterminés dont les trois plus importants sont les plantes alimentaires (*Elaeis guineensis*, *Ricinodendron heudelotii*, *Irvingia gabonensis*). Les PFNL récoltés par la population sont généralement destinés à l'autoconsommation et à la vente. La commercialisation de ses produits est réalisée majoritairement par les femmes mais ne constitue pas une activité permanente. Les activités anthropiques, principalement la culture du cacaoyer dans la FCHS et ses alentours ont réduit considérablement la disponibilité des PFNL dans la localité. Quarante-cinq (45) espèces, soit 33 % des espèces recensées sont en voie de disparition. Conscients de l'indisponibilité des PFNL ces dernières années, des paysans ont domestiqué certaines plantes utiles. Face à cette pression anthropique, la présente étude préconise le renforcement des mesures de protection des aires protégées afin d'en garantir la disponibilité des PFNL.

Mots clés : Produits forestiers non ligneux, Forêt Classée du Haut-Sassandra, communautés, usage, PFNL prioritaires